

Enseignement supérieur & Recherche

Les étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer n'ont jamais été aussi nombreux : près de 2 350 000 à la rentrée 2011. Leur nombre a continué à progresser (+ 1,2 %), en particulier grâce à un afflux de nouveaux bacheliers.

L'augmentation des effectifs demeure particulièrement élevée pour les écoles de commerce reconnues à diplôme visé et les écoles d'ingénieurs. La diminution des effectifs amorcée l'an dernier pour les instituts universitaires de technologie et pour les entrants en classes préparatoires se confirme. L'enseignement privé se renforce encore et représente plus d'un étudiant sur six.

Les femmes demeurent plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes.

Le nombre d'étudiants étrangers progresse (+ 1,3 %) dans la même proportion que celui des étudiants français : les étudiants étrangers représentent un étudiant sur huit. Le nombre d'étudiants chinois est reparti légèrement à la hausse : + 2 %. Les trois quarts des académies gagnent des étudiants.

Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2011 : les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France

À la rentrée 2011, 2 347 800 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) (tableau 1). Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France a augmenté pour la troisième année consécutive (+ 1,2 %, soit 28 180 étudiants de plus qu'en 2010) : les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France.

Un afflux de nouveaux bacheliers professionnels

Plus d'un tiers de cette croissance est dû aux bacheliers professionnels de la session 2011 (tableau 2). Plus nombreux que les années précédentes suite à la réforme de ce baccalauréat, ils sont aussi plus nombreux, en proportion, à s'engager dans des études supérieures, même si leur taux de poursuite est très inférieur à celui des bacheliers technologiques et généraux. Au final, le nombre de bacheliers professionnels qui sont entrés dans l'enseignement supérieur a augmenté de 12 700 en 2011. Dans le même temps, le nombre de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur issus des séries générales est resté stable et celui des bacheliers technologiques a diminué.

28,5 % des bacheliers professionnels de 2011 ont entrepris des études supérieures (hors alternance). Les sections de techni-

ciens supérieurs (STS) constituent la filière qui accueille la plus grande part des bacheliers professionnels (18,8 % de ces bacheliers), avant les disciplines générales de l'université hors instituts universitaires de technologie (IUT) (7,8 %).

Les STS sont en forte hausse, les CPGE progressent faiblement et les IUT continuent leur baisse

L'effectif des STS augmente plus fortement qu'en 2010 avec une progression de 1,6 % (dont 0,2 point en raison de l'inclusion de Mayotte). Les STS et assimilés restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, même si leur part est en légère baisse (- 3,2 points) : ils représentent 41,5 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement 22,7 % des admis au baccalauréat 2011. La part des bacheliers professionnels augmente nettement par rapport à 2010 : 21,7 % contre 16,6 %. Celle des bacheliers généraux diminue (- 0,8 point) et est désormais inférieure de 2,8 points à celle des bacheliers professionnels.

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'étudiants inscrits en diplôme universitaire de technologie (DUT) diminue, très légèrement cette année (- 0,6 %)¹, confor-

TABLEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

Type d'établissement	Effectifs										Part des femmes (%)
	1990-1991	1995-1996	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2011-2012	
Universités (y compris IUT et formations d'ingénieurs)	1 159 937	1 458 715	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376	1 444 583	1 437 104	1 400 387	57,2	
- dont disciplines générales et de santé (hors IUT, IUUFM et formations d'ingénieurs)	1 075 064	1 338 091	1 283 516	1 259 425	1 221 113	1 203 288	1 247 627	1 299 763	1 269 626	58,7	
- dont IUUFM						62 544	58 518				
Écoles normales d'instituteurs (post-bac), CREPS	16 500										
IUFM total (1)		86 068	81 565	74 161	70 100	64 037	59 953				
IUT (2)	74 328	103 092	112 597	113 769	116 223	118 115	118 139	116 476	110 529	39,9	
STS et assimilés	199 333	226 254	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247	246 025	51,1	
Écoles paramédicales et sociales hors université (3)	74 435	90 658	131 654	131 100	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370	83,3	
Formations d'ingénieurs (4)	57 653	79 780	108 057	108 846	108 773	114 086	121 398	126 156	131 015	26,8	
- universitaires	10 545	17 532	25 606	25 983	26 414	20 429	20 299	20 865	20 232	27,0	
- non universitaires	47 108	62 248	82 451	82 863	82 359	93 657	101 099	105 291	110 783	26,8	
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	19 472	28 342	65 887	66 861	75 325	78 961	94 597	101 992	107 620	48,8	
CPGE et préparations intégrées	68 392	72 497	77 848	79 322	81 907	84 069	85 487	84 388	85 032	41,3	
Grands établissements	15 536	16 825	25 944	25 776	29 726	31 121	33 187	33 993	87 463	52,9	
Écoles normales supérieures	2 675	3 051	3 191	3 658	3 680	4 122	4 339	4 730	4 815	40,9	
Écoles vétérinaires	2 073	1 985	1 993	2 121	2 114	2 003	2 251	2 530	2 511	74,9	
Autres écoles ou formations	111 599	132 791	160 612	160 464	157 250	163 031	172 087	169 982	176 706	55,0	
Ensemble (5)	1 717 060	2 179 434	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 234 162	2 314 116	2 319 627	2 347 807	55,5	
Évolution n / n-1			0,6 %	-1,3 %	-1,0 %	0,1 %	3,6 %	0,2 %	1,2 %		

(1) Depuis 2008-2009, les IUUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, intégrés en 2010-2011.

(2) Hors Lorraine en 2011-2012.

(3) Chiffres 2010-2011 en 2011-2012 pour l'ensemble des formations paramédicales et sociales. Jusqu'en 1998, double compte avec certaines formations paramédicales universitaires ou en lycées (environ 3 000 étudiants en 1998).

(4) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat (« FIP », ex-NFI = nouvelles formations d'ingénieurs).

(5) Sans double compte des IUT et des formations d'ingénieurs dépendantes des universités.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

tant pendant la baisse plus marquée de la rentrée 2010 (- 1,4 %). Cette baisse concerne surtout le secteur « Production » (- 1,3 %), alors que le secteur « Services » reste stable (- 0,1 %).

Le nombre d'étudiants progresse de 0,7 % en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières. La hausse se ressent essentiellement en seconde année (+ 0,9 % par rapport à 2010), alors que les inscriptions en première année baissent (- 0,6 %).

Écoles d'ingénieurs et de commerce toujours attractives

Comme en 2010-2011, ce sont les écoles de commerce reconnues à diplôme visé (+ 5,6 %) et les écoles d'ingénieurs non universitaires (+ 5,2 %) qui enregistrent les plus fortes augmentations d'effectifs. Entre 2010 et 2011, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs ont augmenté de 3,9 %. Depuis les années quatre-vingt-dix, elles ont connu une progression importante (+ 127 % entre 1990 et 2011). À la rentrée

2011, le nombre d'étudiants augmente fortement dans les établissements d'enseignement universitaire privés (+ 7,1 %), et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+ 6,7 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années quatre-vingt-dix (+ 174 % entre 1990 et 2011).

Plus de nouveaux bacheliers à l'université dans les disciplines générales

L'université (hors IUT et formations d'ingénieurs) voit ses effectifs diminuer de 2,3 % (1 269 600 étudiants en 2011, contre 1 299 800 en 2010) (*graphique 1*). Cette baisse des effectifs universitaires est due

TABLEAU 2 - Les principales contributions aux évolutions entre 2010 et 2011 (France métropolitaine + DOM)

Formations du supérieur	2010	2011	Évolution 2011/2010 absolue	Évolution 2011/2010 relative (en %)	Contribution absolue (2)
Total universités	1 437 104	1 400 387	-36 717	-2,6	-1,6
- dont filières générales des universités (hors formations d'ingénieurs et formations de santé)	1 096 847	1 070 550	-26 297	-2,4	-1,1
- dont formations de santé universitaires (1)	202 916	199 076	-3 840	-1,9	-0,2
Filières écoles et grands établissements	353 789	407 551	53 762	15,2	2,3
IUT et STS	358 723	356 554	-2 169	-0,6	-0,1
Autres formations	307 352	314 076	6 724	2,2	0,3
Ensemble du supérieur	2 319 627	2 347 807	28 180	1,2	1,2
- dont nouveaux bacheliers	414 817	424 346	9 529	2,3	0,4
- dont étudiants étrangers	284 945	288 544	3 599	1,3	0,2

(1) Seulement les étudiants préparant un diplôme habilité nationalement.

(2) La contribution absolue correspond au rapport entre l'évolution 2011/2010 et l'ensemble des effectifs du supérieur en 2010.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

au changement de statut de l'université de Lorraine, devenue un grand établissement. En raisonnant à champ constant (donc hors université de Lorraine), pour neutraliser l'effet de ce changement de statut, le nombre d'étudiants dans les disciplines générales et de santé augmente de 0,8 %.

Le constat est contrasté en fonction des filières et du niveau d'études. Les effectifs sont globalement en hausse dans les disciplines générales (+ 0,5 %)², mais baissent dans toutes les pluri-disciplines. C'est la filière « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) qui enregistre la plus forte hausse (+ 9,5 %). La filière pluri-lettres, langues, sciences humaines enregistre, quant à elle, la plus forte baisse (- 23,7 %). À champ constant, le nombre de nouveaux entrants en première année du cursus L (cursus licence) dans les disciplines générales est en hausse en 2011-2012 (+ 2,6 %). Cette progression est liée à la hausse du nombre de bacheliers à la session 2011 (+ 6,7 %). Dans les disciplines générales, à champ constant, les effectifs sont en hausse en licence (+ 1,6 %), légèrement en baisse en master (- 0,3%) et plus fortement en baisse en doctorat (- 1,2 %).

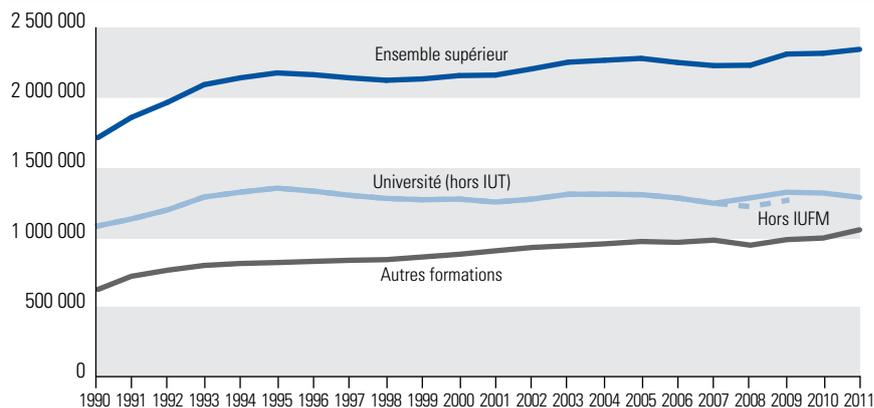
Dans les disciplines de santé, les effectifs progressent de 2,1 % après une augmentation de 0,9 % en 2010-2011. Les disciplines médecine-odontologie et pharmacie sont à l'origine de cette hausse (respectivement 3,0 % et 2,2 %). Cette augmentation n'est pas due à la PACES, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010 : au contraire, on dénombre 52 700 étudiants en PACES, soit une baisse de 0,2 % par rapport à la précédente rentrée.

L'enseignement privé poursuit son essor

L'enseignement privé (18 % des effectifs) poursuit son essor à la rentrée 2011 avec une hausse de 2,7 %, après 2,5 % en 2010 et 8 % en 2009 (graphique 2). Sa croissance est plus rapide que celle de l'enseignement public, dont le nombre d'étudiants augmente de 0,9 % entre 2010 et 2011.

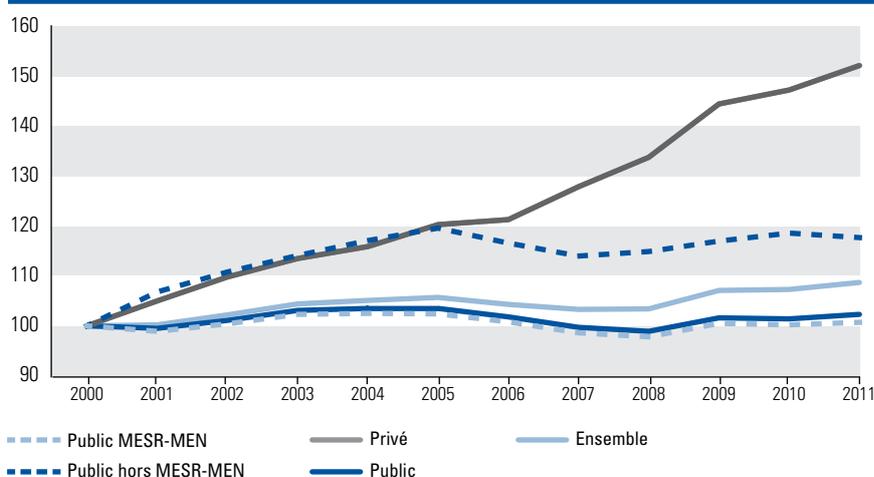
2. Université (hors IUT et formations d'ingénieurs), France métropolitaine + DOM. Évolutions calculées en excluant l'université de Lorraine des effectifs 2010.

GRAPHIQUE 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 2 - Évolution des enseignements privé et public depuis 2000 (base 100) (France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

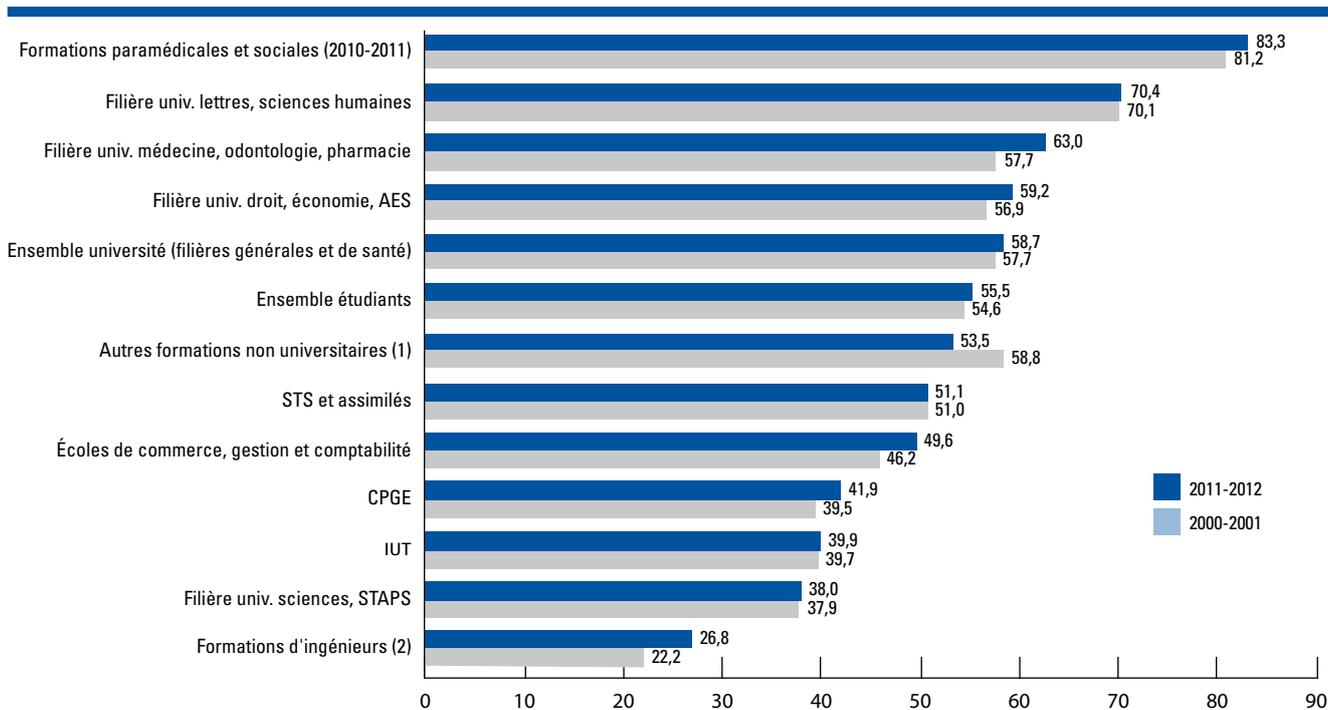
Depuis 2005, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 27 %, soit 88 000 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles ont légèrement diminué de 1,2 % dans l'enseignement public, soit 24 000 étudiants en moins.

La quasi-totalité des écoles de commerce, ainsi qu'une très forte proportion des préparations intégrées et des écoles préparant aux fonctions sociales, sont privées. 30 % des étudiants du secteur privé sont inscrits dans une école de commerce, gestion et comptabilité, 20 % sont inscrits en STS, 10 % dans des formations d'ingénieurs, 9 % dans des écoles préparant aux fonctions sociales, 7 % dans des établissements universitaires privés et 3 % en CPGE.

Plus d'étudiantes que d'étudiants

En 2011, 55,5 % des étudiants sont des filles. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La

proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé depuis dix ans (+ 0,9 point). Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les filles, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les garçons vers des filières sélectives telles que les CPGE ou les IUT (graphique 3). Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,3 %), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT avec 40 %) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (26,1 % des effectifs des écoles d'ingénieurs, 29,5 % des étudiants de CPGE en filière scientifique). En onze ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression est la plus importante dans les écoles d'ingénieurs (+ 3,8 points en 11 ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,3 points). Ces clivages se retrouvent à



(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires...

(2) Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologie et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

l'université, où les jeunes femmes représentent globalement 58,7 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,6 %) et en cursus licence (56,5 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48,0 % en 2011). C'est également dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée : en langues (74,1 %) ou en lettres-sciences du langage (70,8 %). Elles restent très minoritaires en sciences fondamentales et applications (28,2 %). Les femmes représentent désormais 62,0 % des étudiants de médecine-odontologie-pharmacie, part qui s'élève à 79,2 % parmi les nouveaux entrants dans cette discipline à la rentrée 2011. En IUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,9 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (24,0 % des étudiants).

Plus nombreuses dans la population étudiante, les femmes demeurent davantage diplômées que les hommes. On estime en 2010 que 46,8 % des jeunes d'une classe d'âge sont titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion est de 54,0 % pour les femmes et de 39,7 % pour les hommes³.

3. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux par âge.

Un tiers des étudiants ont des parents cadres

L'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30,3 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, tandis que 11,2 % sont enfants d'ouvriers et 12,3 % enfants d'employés (graphique 4). À titre de comparaison, dans l'ensemble de la population, 41,6 % des jeunes entre 20 et 25 ans sont enfants d'ouvriers ou d'employés et 15,4 % enfants de cadres (source : Enquête Emploi 2010).

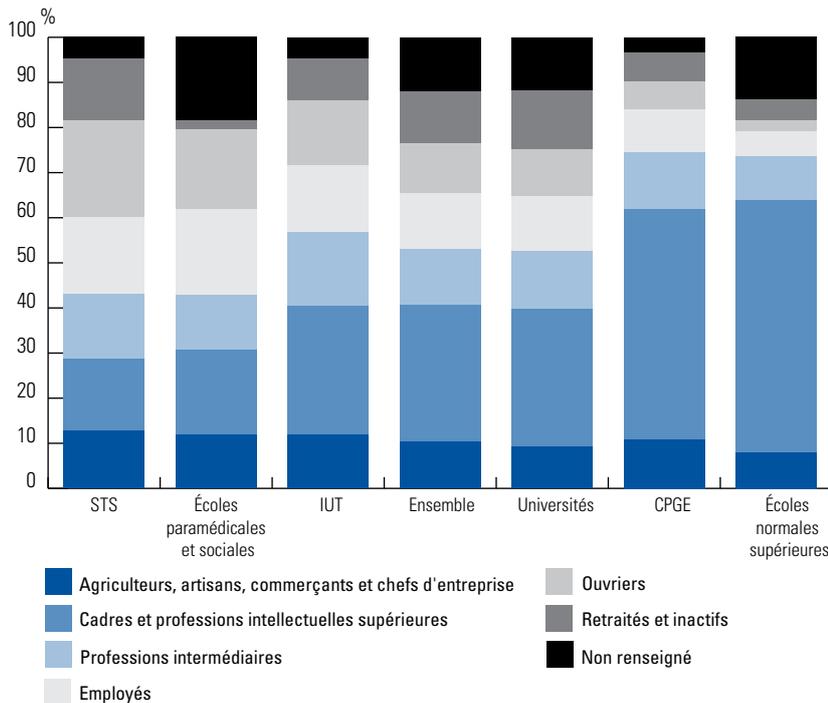
Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en formations comptables et en STS (moins de 17 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (21,3 %), en IUT (14,5 %) et dans les formations comptables (14,7 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et

les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en IUT et en STS, et dans le cas des enfants d'employés une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est le reflet de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit. En effet, ils représentent 41,3 % des effectifs étudiants en santé et 35,5 % en droit contre respectivement 5,7 % et 8,9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %).

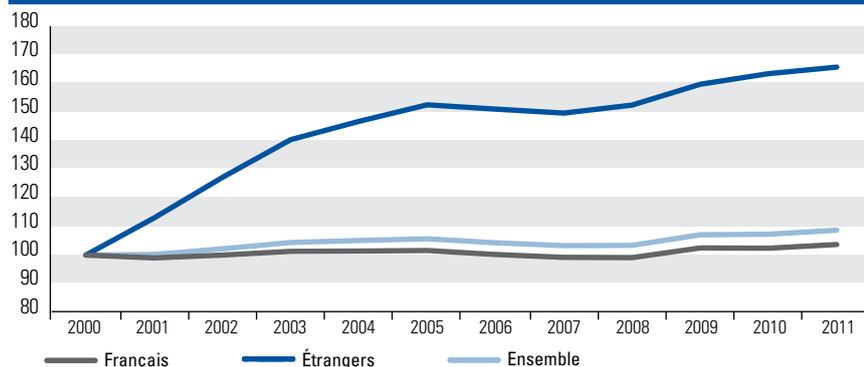
La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28,5 % en cursus licence à 35,9 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 12,2 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 4,6 % en cursus doctorat.

GRAPHIQUE 4 - Origine sociale des étudiants français en 2011-2012 dans les principales formations
(France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 5 - Évolution des effectifs étudiants français et étrangers depuis 2000 (base 100)
(France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Une hausse modérée du nombre d'étudiants étrangers en France

Entre 2010 et 2011, la hausse du nombre d'étudiants étrangers représente 13 % de la croissance du nombre total d'inscrits. Cette évolution diffère de celle constatée depuis dix ans. En effet, depuis 2001, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de près de 50 % et a contribué fortement à la hausse des inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années quatre-vingt-dix (graphique 5). Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étran-

gers ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %) et en 2010 (+ 2,5 %). Ils augmentent encore en 2011 de 1,3 % pour atteindre 288 544 : ils n'ont jamais été aussi nombreux. Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à 12,3 % (tableau 3). Depuis 2004, le nombre d'étudiants étrangers a presque doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de près de 5 % dans les disciplines universitaires générales et de santé, de plus de 8 % dans les IUT et de près de 10 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de plus d'un tiers dans les STS (graphique 6). C'est dans les instituts nationaux polytechniques (INP) et les universités de

technologie que la proportion d'étudiants étrangers est la plus forte. En revanche, les proportions d'étudiants étrangers en écoles paramédicales et sociales, formations comptables non universitaires, IUT, STS et CPGE sont faibles. À l'université, les étudiants étrangers représentent 15,9 % des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11,3 % des inscriptions en cursus licence, 18,6 % en cursus master et 41,3 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers (donc d'étudiants n'ayant pas suivi leurs études secondaires dans le système français) parmi les étudiants étrangers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 70,0 % pour le cursus licence, 85,0 % en cursus master et 89,9 % en cursus doctorat.

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2011 : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (23 %) est issu d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain (graphique 7). La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole.

Les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus représentés en France en 2011 (32 482 personnes). Leur nombre a augmenté de 1,4 % par rapport à 2010. Le nombre d'étudiants chinois est reparti à la hausse (+ 2,0 %), alors qu'il était resté stable en 2010 après une longue période d'augmentation importante (notamment + 7,2 % entre 2008 et 2009). Les étudiants chinois constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (29 696). Ils devancent les Algériens (23 735), dont les effectifs ont progressé de 4,0 %. Parmi les principales nationalités d'étudiants étrangers, les Sénégalais (- 2,9 %), les Tunisiens (- 4,9 %), les Libanais (- 5,2 %) et les Vietnamiens (- 8,2 %) sont moins nombreux en 2011 qu'en 2010. En revanche, en 2011, les Russes (+ 3,7 %) deviennent plus

TABLEAU 3 - Poids des différentes filières du supérieur en 2011-2012 (France métropolitaine + DOM)

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filières écoles et grands établissements (1)	Autres formations (2)	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 269 626	246 025	110 529	137 370	493 924	407 551	176 706	2 347 807
%	54,1	10,5	4,7	5,9	21,0	17,4	7,5	100,0
Étudiants français	1 067 134	240 328	103 435	136 478	480 241	357 183	154 705	2 059 263
%	51,8	11,7	5,0	6,6	23,3	17,3	7,5	100,0
Étudiants étrangers	202 492	5 697	7 094	892	13 683	50 368	22 001	288 544
%	70,2	2,0	2,5	0,3	4,7	17,5	7,6	100,0
Part des étrangers	15,9%	2,3%	6,4%	0,6%	2,8%	12,4%	12,5%	12,3%

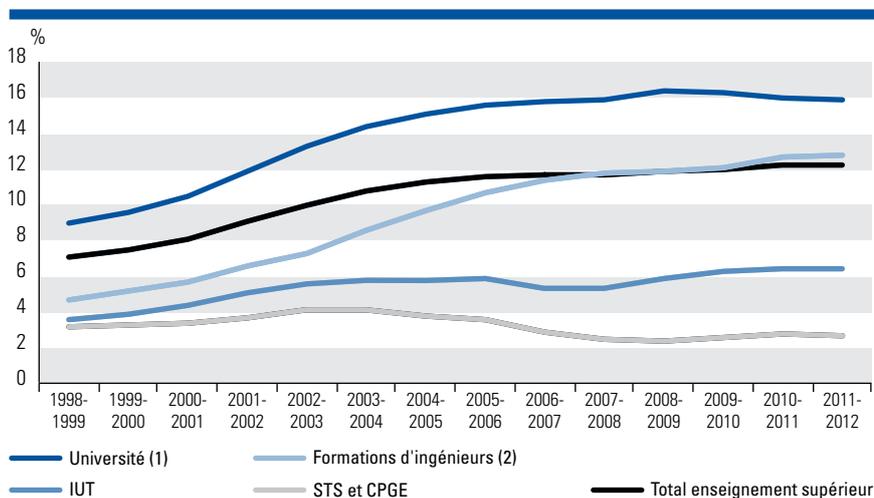
(1) Filières écoles et grands établissements : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendant des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé, écoles normales supérieures et autres grands établissements.

(2) Écoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Lecture : à la rentrée 2011, 54,1 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université ; cette part est de 70,2 % pour ceux de nationalité étrangère.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

GRAPHIQUE 6 - Évolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)



(1) Hors IUT et formations d'ingénieurs.

(2) Y compris formations universitaires et nouvelles formations d'ingénieurs.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

nombreux que les Libanais (11^e et 12^e rangs). Les hausses ont aussi été particulièrement élevées pour les Brésiliens (+ 4,0 %), les Roumains (+ 4,5 %) ou les Italiens (+ 7,3 %). 51 % des étudiants étrangers en France sont des femmes. Le plus important contingent vient de Chine (17 543, soit 59 % des étudiants chinois en France), suivie par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. 80 % des étudiants lituaniens en France sont des femmes. La proportion de femmes est supérieure à 70 % pour 25 nationalités (Lituanie, Slovaquie, Slovénie, Russie, Corée du Sud...). *A contrario*, elle est inférieure à 30 % pour la Mauritanie, la Guinée, l'Arabie saoudite, le Tchad, le Pakistan et l'Inde.

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (56 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 %, contre 4 % pour l'en-

semble des étudiants étrangers), en CPGE (4 %, contre 1 %) et en IUT (5 %, contre 2 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (61 %) que l'ensemble des étudiants étrangers, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (7 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (10 %, contre 6 % pour l'ensemble des étudiants étrangers). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : 86 %, contre 70 % pour l'ensemble des étudiants étrangers.

Les étudiants étrangers sont plus nombreux dans les académies d'Île-de-France (17,6 % à Créteil, 16,6 % à Paris et 12,6 % à Versailles) ainsi que dans les académies de Strasbourg, Nice, Montpellier et Lyon. Ils sont très peu nombreux dans les DOM et en Corse. La proportion d'étrangers

est inférieure à 10 % dans les académies d'Orléans-Tours, Bordeaux, Nantes, Rennes, Dijon, Lille et Caen.

Les effectifs d'étudiants augmentent dans les trois quarts des académies

En 2011, plus du quart (26,6 %) des étudiants se concentre en Île-de-France, dont 13,8 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes ; elles accueillent, à elles quatre, 23,7 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines, correspondant aux régions les moins peuplées, sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,5 % des effectifs totaux.

En 2011, les effectifs d'étudiants augmentent par rapport à 2010 dans les trois quarts des académies. À Paris, les effectifs augmentent de 1,2 %, conformément à la moyenne nationale. Les effectifs croissent de façon importante dans cinq académies : Clermont-Ferrand (+ 3,4 %), Dijon (+ 2,9 %), Orléans-Tours (+ 2,8 %), Rennes (+ 2,7 %) et Montpellier (+ 2,2 %). Les effectifs augmentent de 1,2 % dans les DOM, avec de fortes disparités : + 5,5 % en Guyane, + 4,1 % en Guadeloupe, - 1 % en Martinique. Cependant, la quasi-totalité des étudiants sont inscrits dans une académie en métropole, seulement 1,6 % des étudiants dans les DOM.

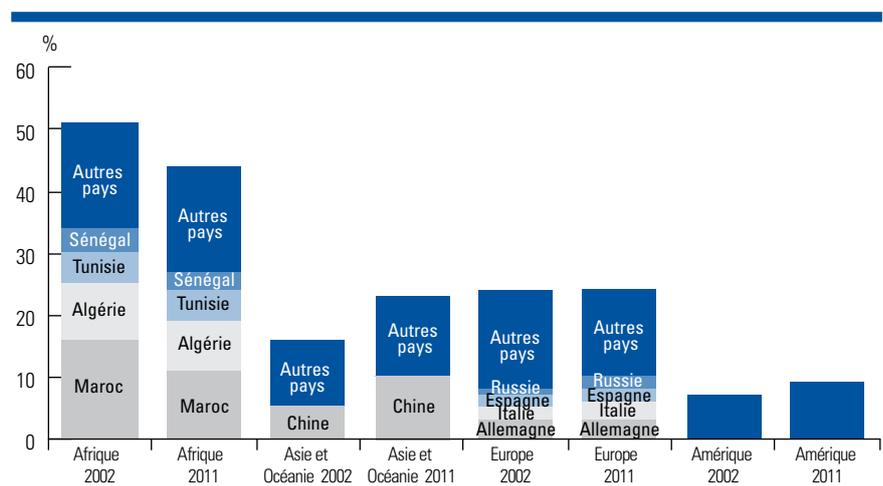
Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et dans celle d'Orléans-

Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10,3 % pour la moyenne métropolitaine), compensant partiellement pour celle d'Amiens la faiblesse des effectifs à l'université (52,5 %, contre 59,6 % pour la moyenne métropolitaine). La part des effectifs universitaires est également en dessous de la moyenne à Paris (52,2 %), Reims (53,3 %) et à Nantes (54,0 %). À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), elle est au moins égale à 73 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale (tableau 4).

La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Corse, de Grenoble et de Limoges (plus de 8 %, contre 5 % pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs. La part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale. Le poids des STS y est plus élevé qu'en métropole.

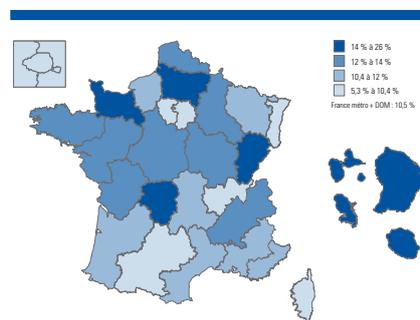
Nicolas Bignon et Laurence Dauphin
MESR DGESIP/DGRI SIES C1

GRAPHIQUE 7 - Répartition des étudiants étrangers selon le continent d'origine (France métropolitaine + DOM)

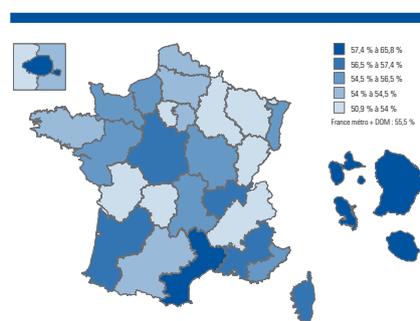


Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

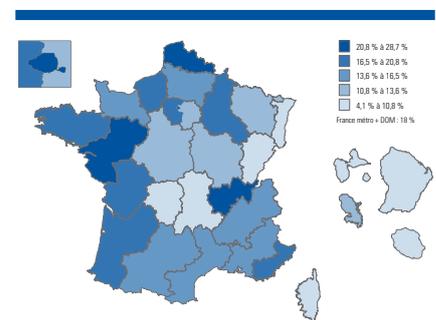
CARTE 1 - Part des étudiants inscrits en STS par académie en 2011



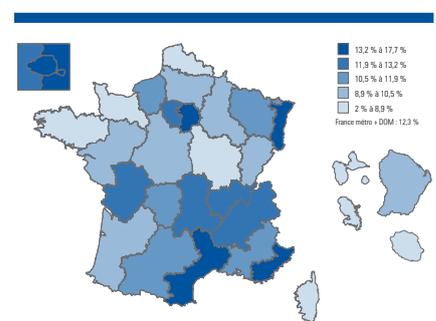
CARTE 3 - Part des étudiantes par académie en 2011



CARTE 2 - Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2011



CARTE 4 - Part des étudiants étrangers par académie en 2011



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2011-2012 », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 12.13, MESR DGESIP/DGRI SIES, novembre 2012.
- « Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2011-2012 », *Tableaux statistiques*, n° 7 146, MESR DGESIP/DGRI SIES, juillet 2012.
- « Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 12.04, MESR DGESIP/DGRI SIES, juin 2012.
- « Résultats définitifs de la session 2011 du baccalauréat », *Note d'information*, 12.03, MEN-MESR-DEPP, avril 2012.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2010 : l'augmentation se poursuit », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 11.14, MESR DGESIP/DGRI SIES, novembre 2011.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2009 : la plus forte progression depuis 1993 », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 10.08, MESR DGESIP/DGRI SIES, octobre 2010.
- « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 10.02, MESR DGESIP/DGRI SIES, février 2010.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.education.gouv.fr/statistiques

TABLEAU 4 - Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 2011-2012, évolution par rapport à 2010-2011
(France métropolitaine + DOM)

Académies	Universités (hors IUT et ingénieurs)		Principales filières courtes				Filières grandes écoles et grands établissements (1)	Autres formations (2)	Total	
			IUT	STS	Écoles paramédicales et sociales	Total				
	Effectifs 2011-2012	dont doctorat	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2011-2012	Évolution relative (en %)
Aix-Marseille	64 187	3 575	4 356	11 062	6 517	21 935	11 571	5 155	102 848	-0,2
Amiens	19 844	527	2 913	6 207	4 491	13 611	7 725	2 160	43 340	2,0
Besançon	16 971	718	2 506	4 689	2 469	9 664	4 152	1 493	32 280	0,9
Bordeaux	65 484	2 979	5 374	11 982	7 021	24 377	14 144	5 280	109 285	1,4
Caen	20 286	784	2 870	5 081	3 007	10 958	3 771	1 240	36 255	-1,2
Clermont-Ferrand	27 814	965	2 730	5 193	2 825	10 748	5 327	2 548	46 437	3,4
Corse	3 301	157	405	522	402	1 329	185	224	5 039	-2,2
Dijon	23 084	1 175	2 651	5 648	3 314	11 613	5 381	1 802	41 880	2,9
Grenoble	45 076	3 603	7 355	10 193	5 209	22 757	12 886	2 664	83 383	-1,2
Lille	85 833	2 214	7 415	19 125	11 446	37 986	22 261	11 999	158 079	0,9
Limoges	11 858	584	1 674	3 288	2 141	7 103	1 528	505	20 994	0,1
Lyon	92 643	3 569	7 330	12 683	7 672	27 685	27 418	18 361	166 107	1,9
Montpellier	64 119	2 654	3 822	11 205	5 007	20 034	7 107	5 704	96 964	2,2
Nancy-Metz	0	0	0	8 653	6 303	14 956	58 242	2 143	75 341	-0,1
Nantes	55 288	1 950	5 565	15 869	5 502	26 936	18 871	14 408	115 503	1,0
Nice	30 141	1 599	3 684	5 866	3 837	13 387	9 067	2 500	55 095	0,7
Orléans-Tours	31 114	1 161	4 208	7 718	5 234	17 160	6 758	1 167	56 199	2,8
Poitiers	27 018	1 022	2 967	5 616	3 047	11 630	5 885	2 162	46 695	1,0
Reims	17 566	448	3 046	5 408	2 644	11 098	8 096	2 354	39 114	-0,5
Rennes	63 145	2 217	6 504	14 335	6 022	26 861	14 853	8 881	113 740	2,7
Rouen	26 553	1 053	4 089	6 119	3 840	14 048	10 925	1 714	53 240	1,2
Strasbourg	45 173	2 757	3 963	6 470	4 239	14 672	5 750	3 414	69 009	1,4
Toulouse	67 360	3 077	6 383	11 320	4 645	22 348	18 497	9 662	117 867	1,4
Total province	903 858	38 788	91 810	194 252	106 834	392 896	280 400	107 540	1 684 694	1,2
Paris	166 647	13 699	2 059	17 249	10 569	29 877	73 428	54 600	324 552	1,2
Créteil	80 639	3 521	8 643	12 682	6 978	28 303	14 897	5 358	129 197	2,1
Versailles	95 309	5 492	7 059	13 932	10 117	31 108	37 102	8 324	171 843	0,7
Total Île-de-France	342 595	22 712	17 761	43 863	27 664	89 288	125 427	68 282	625 592	1,2
France métropolitaine	1 246 453	61 500	109 571	238 115	134 498	482 184	405 827	175 822	2 310 286	1,2
Guadeloupe	5 908	331	139	1 896	630	2 665	382	158	9 113	4,1
Guyane	1 867	0	167	454	152	773	53	27	2 720	5,5
Martinique	4 530	0	99	2 057	527	2 683	442	286	7 941	-1,0
Mayotte	0	0	0	275	0	275	0	0	275	3,4
La Réunion	10 868	301	553	3 228	1 563	5 344	847	413	17 472	0,1
Total DOM	23 173	632	958	7 910	2 872	11 740	1 724	884	37 521	1,2
France métr. + DOM	1 269 626	62 132	110 529	246 025	137 370	493 924	407 551	176 706	2 347 807	1,2

(1) Filières écoles et grands établissements : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendant des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures et autres grands établissements.

(2) Écoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

L'université de Lorraine devient un grand établissement

Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement, elle est donc sortie du champ universitaire. 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ université depuis 2008. Paris-Dauphine est un grand établissement depuis 2004.

Ce changement de statut de l'université de Lorraine entraîne une rupture dans les séries observées. Ainsi, le nombre d'étudiants inscrits à l'université ou dans un IUT diminue fortement alors que le nombre d'étudiants inscrits dans un grand établissement augmente, quant à lui, très fortement

(tableau 1). L'université de Lorraine compte 61 000 étudiants, dont 51 000 dans les disciplines générales et de santé et 5 000 en IUT.

Les grands établissements sont les établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris-Dauphine, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux, l'université de Lorraine (depuis 2011).